

Commune de Begnins

Législature 2021 - 2026

AU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2025

Délégués : La Municipalité in corpore

Table des matières

1	ADMINISTRATION GENERALE, ECOLES, PETITE ENFANCE, FEU, PC & POLICE	5
1.1	MUNICIPALITE	5
1.1.1	Répartition des dicastères	6
1.1.2	Délégations municipales	6
1.1.3	Préavis municipaux déposés	8
1.2	CONSEIL COMMUNAL	9
1.2.1	Bureau du Conseil communal	9
1.2.2	Commissions permanentes	10
1.3	OFFICE DE LA POPULATION	10
1.4	BIBLIOTHEQUE	11
1.5	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE	12
1.6	CENTRE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (CAPE)	13
1.7	CANTINE SCOLAIRE	14
1.8	ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE L'ESPANADE (AISE)	15
1.9	RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)	16
1.10	SDIS GLAND-SERINE	16
1.11	POLICE	17
2	POLICE DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PACOM) & ENVIRONNEMENT	19
2.1	POLICE DES CONSTRUCTIONS	19
2.1.1	Permis de construire	19
2.1.2	Constructions publiques	19
2.2	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	20
2.2.1	Plan d'affectation communal (PACom) et règlement (RPACom)	20
2.3	COMMISSION DE SALUBRITE	20
2.4	ENVIRONNEMENT	20
2.4.1	Vigne de la Commune (trentième et unième & dernière édition)	20
2.5	ENERGIE & CLIMAT	21
2.5.1	Photovoltaïques	21
2.5.2	PECC (plan énergie et climat communal)	21
3	BATIMENTS, DOMAINES, ROUTES ET VOIRIE	23
3.1	BÂTIMENTS	23
3.1.1	Bâtiments du patrimoine financier	23
3.1.2	Installations sportives	23
3.1.3	Parcs et promenades	24
3.2	ROUTES ET CHEMINS	24
3.3	VOIRIE	25
3.4	CONCIERGERIE	25
4	FINANCES, FORETS, CIMETIERE, TECHNOLOGIE & COMMUNICATION	26
4.1	FINANCES	26
4.1.1	Résultats de l'exercice 2025	26
4.1.2	Présentation du résultat échelonné	27
	Analyse des revenus et charges	27
4.1.3	Comparaison détaillée avec le budget	28

Évolution des rentrées fiscales de 2022 à 2025	29
4.1.4 Investissements et amortissements	30
4.1.5 Évolution de la dette	30
4.1.6 Indicateurs financiers MCH2.....	31
4.1.7 Calcul du point d'impôt communal.....	31
Conclusion.....	31
4.2 TECHNOLOGIE & COMMUNICATION	32
4.2.1 Système informatique de la Commune	32
4.2.2 Cybersécurité	32
4.2.3 Gestion des vacances et heures.....	32
4.2.4 Site web de la Commune	33
4.2.5 Panneau d'affichage numérique.....	34
4.2.6 Begnews.....	34
4.3 FORÊTS.....	35
Météo 2025	35
4.3.1 Résumé de la gestion 2025.....	35
Bail forestier : 8 ^{ème} année	35
4.3.2 Travaux réalisés en 2025.....	35
Résultats financiers.....	37
5 SERVICE DES EAUX ET EPURATION, ECLAIRAGE PUBLIC, AFFAIRES SOCIALES, SOCIETES LOCALES, CARAVANE DENTAIRE, DECHETTERIE	38
5.1 EAUX	38
5.2 DECHETTERIE	39
5.3 SOCIETES LOCALES.....	41
5.4 AFFAIRES SOCIALES.....	41
6 CONCLUSION.....	42

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2025

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93c, alinéa 2, de la Loi vaudoise sur les Communes du 28 février 1956, en son état au 1^{er} janvier 2022, et de l'article 93 du Règlement du Conseil communal du 07 avril 2014, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2025.

Ce dernier fait partie intégrante du préavis municipal N°07/2026 « Comptes et gestion 2025 ».



1 ADMINISTRATION GENERALE, ECOLES, PETITE ENFANCE, FEU, PC & POLICE

Municipale responsable : Mme Anne Stiefel, Syndique

1.1 MUNICIPALITE

Membres de la Municipalité en 2025



(De gauche à droite) MM. Robin Chytil, Philippe Thévenot, Anne Stiefel (Syndique) et MM. Eric Haldemann et Antoine Nicolas

1.1.1 Répartition des dicastères

	Dicastères	Suppléance
Anne STIEFEL Syndique	<ul style="list-style-type: none"> Administration générale Ecole, petite enfance, RAT Feu, protection civile, police 	<ul style="list-style-type: none"> Antoine Nicolas Philippe Thévenot Eric Haldemann
Antoine NICOLAS Municipal et Vice-Syndic (du 01.07.21 au 30.06.2026)	<ul style="list-style-type: none"> Police des constructions, aménagement du territoire, environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Anne Stiefel
Eric HALDEMANN Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments communaux Routes Voirie 	<ul style="list-style-type: none"> Philippe Thévenot Philippe Thévenot Philippe Thévenot
Philippe THEVENOT Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Service des eaux et épuration Déchetterie Eclairage public Affaires sociales Caravane dentaire Sociétés locales 	<ul style="list-style-type: none"> Eric Haldemann Robin Chytil Antoine Nicolas Anne Stiefel Anne Stiefel Anne Stiefel
Robin CHYTI Municipal	<ul style="list-style-type: none"> Finances Forêts Cimetière Technologie Communication 	<ul style="list-style-type: none"> Antoine Nicolas Eric Haldemann Eric Haldemann Philippe Thévenot Anne Stiefel

Séances de la Municipalité

Durant l'année 2025, la Municipalité a tenu **41** séances ordinaires.

1.1.2 Délégations municipales

AGFORS (Groupement forestier de la Serine)	Robin Chytil	Délégué
AISE – Conseil intercommunal (Association intercommunale scolaire de l'Esplanade)	Antoine Nicolas Robin Chytil	Délégué Délégué suppléant
AISE – Comité directeur	Anne Stiefel	Déléguée, Vice-Présidente
APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte)	Philippe Thévenot Eric Haldemann	Délégué Délégué
ARAS (Association régionale pour l'action sociale du district de Nyon)	Philippe Thévenot Antoine Nicolas Anne Stiefel	Délégué Délégué suppléant Déléguée vice-suppl.
AVCD (Association vaudoise des communes délégatrices en matière de sécurité publique)	Antoine Nicolas Anne Stiefel	Délégué Déléguée suppléante
BeCaD – Conseil d'administration (Chauffage à distance Begnins SA)	Antoine Nicolas Robin Chytil	Administrateur & Président Administrateur
BeCaD	Eric Haldemann	Délégué

Caravane dentaire	Philippe Thévenot	Délégué
Crèche Les Colinets Fondation des centres de vie enfantine à Begnins	Anne Stiefel	Membre du conseil, Vice-Présidente
Fondation Bellevue-Begnins	Antoine Nicolas	Membre du conseil, Président
Intégration des étrangers	Philippe Thévenot	Délégué
Naturalisations	Robin Chytil	Délégué
ORPC (Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon)	Anne Stiefel Antoine Nicolas	Déléguée Délégué suppléant
RAT (Réseau d'accueil des Toblerones) – Conseil intercommunal	Anne Stiefel	Déléguée, Présidente
Région de Nyon (2 voix)	Antoine Nicolas Robin Chytil	Délégué Délégué suppléant
Résidence Plein Sud Begnins SA – Conseil administration	Philippe Thévenot	Administrateur
Résidence Plein Sud Begnins SA	Robin Chytil	Délégué
SADEC SA (Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte)	Philippe Thévenot	Délégué
S.A.N.E (Syndicat d'arrosage de Nyon et environs)	Philippe Thévenot	Délégué
SDIS Gland-Serine – Comité directeur (Service défense incendie et secours)	Anne Stiefel	Déléguée, Présidente
SDIS – Conseil Intercommunal	Philippe Thévenot Robin Chytil Eric Haldemann Antoine Nicolas	Délégué (3 voix) Délégué suppléant Délégué (4 voix) Délégué suppléant
S.E.I.C – Conseil administration Société Electrique Intercommunale de la Côte SA	Antoine Nicolas	Administrateur président
S.E.I.C	Robin Chytil	Délégué
SODEFOR (Société coopérative déchetage bois)	Robin Chytil	Délégué
SPORTS	Philippe Thévenot	Délégué
Télé-Dôle SA	Philippe Thévenot	Délégué
Approvisionnement économique	Anne Stiefel Nathalie Angéloz	
Sécurité sur les chantiers	Mike Scioni, STI Gland	

1.1.3 Préavis municipaux déposés

	Intitulés
Préavis N°01/2025	Demande d'un crédit de CHF 340'000.—destiné à financer le remplacement du gazon synthétique du terrain de football
Préavis N°02/2025	Demande d'un crédit de CHF 55'000.—pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau
Préavis N°03/2025	Adoption du règlement communal sur la protection du patrimoine arboré
Préavis N°04/2025	Modification du blasonnement des armoiries de Begnins
Préavis N°05/2025	Gestion et comptes 2024
Préavis N°06/2025	Demande d'un crédit de CHF 200'000.—pour le remplacement de deux fontaines
Préavis N°07/2025	Demande d'un crédit de CHF 120'000.—destiné à financer les travaux de réfection des façades ouest des immeubles Sidan 2 & 4
Préavis N°08/2025	Demande d'un crédit de CHF 120'000.—destiné à financer l'installation d'un nouveau contrôle d'accès dans les bâtiments communaux
Préavis N°09/2025	Arrêté d'imposition 2026
Préavis N°10/2025	Demande d'une extension d'un crédit de CHF 120'000.—pour la 5 ^{ème} étape de la révision du Plan général d'affectation (PaCom)
Préavis N°11/2025	Demande d'un crédit de CHF 82'000.—pour le raccordement de l'immeuble de la Poste, route de Gland 2, au chauffage à distance (BeCAD).
Préavis N°12/2025	Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
Préavis N°13/2025	Budget 2026

1.2 CONSEIL COMMUNAL



1.2.1

Bureau du Conseil communal

Président du Conseil communal	Alexis DURAND jusqu'au 30.06.2025 Cesare PALMIERI dès le 01.07.2025
Vice-président	Cesare PALMIERI jusqu'au 30.06.2025 Alexis DURAND dès le 01.07.2025
Secrétaire	Vanessa WICHT
Scrutateurs	Alexandre BERNARD → 30.06.2025 Nilton PEREIRA → 30.06.2025 Evelyne PINTADO dès le 01.07.2025 Steve NICOLIER dès le 01.07.2025
Scrutateurs-suppléants	Evelyne PINTADO → 30.06.2025 Steve NICOLIER → 30.06.2025 John HOWELLS → dès le 01.07.2025 Nilton PEREIRA → dès le 01.07.2025

Au cours de l'année 2025, le **Conseil Communal** s'est réuni à quatre reprises (25 mars, 17 juin, 07 octobre et 09 décembre).

1.2.2 Commissions permanentes

- FINANCES
- GESTION
- TRAVAUX PUBLICS
- RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS ET DE TAXES COMMUNALES
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- CENTRE DU VILLAGE
- DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES
- D'EXAMEN DES PROJETS FEDEVACO

Délégués auprès des Commissions (hors Conseil) – Législature 2021-2026

COMMISSION DE SALUBRITE	Nicolas Antoine (Président), Genoud Thierry (secrétaire), Dr Pernet Anik (membre)
COMMISSION D'URBANISME	Nicolas Antoine (Président). Membres : Bally Conchita, Grisel Julien (architecte), Gervais Laurent, Audrey Meyer (architecte), Guberan Stéphane (architecte et secrétaire)

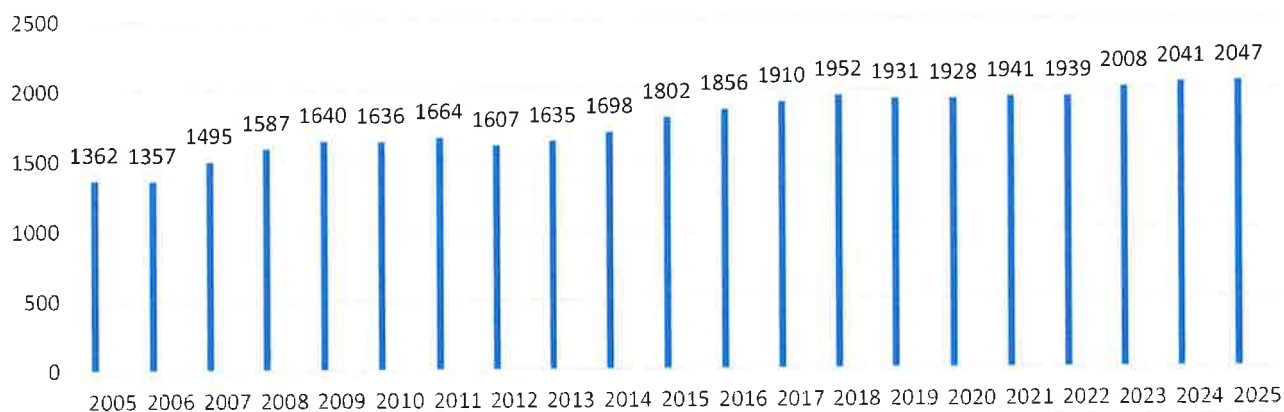
Toutes ces commissions ont été constituées pour la durée de la législature 2021-2026.

1.3 OFFICE DE LA POPULATION

La population à Begnins a augmenté de 0.29 % par rapport à 2024.

*Le nombre d'habitants au 31 décembre 2025 est de **2047**,
dont 1460 suisses et 587 étrangers*

Population de Begnins - Evolution de la population
nombre d'habitants



Nationalités

Les étrangers résidant sur la Commune de Begnins représentent plusieurs nationalités, dont les plus représentées sont : la France (183), le Portugal (139), l'Italie (62), le Royaume-Uni (30), la Belgique (22), et enfin l'Allemagne (18).



Mutations enregistrées

	2025	2024
Arrivées	227	196
Départs	216	170
Déménagements au sein de la commune	33	20
Décès	22	16
Divorces	8	11
Séparations	11	10
Mariages	17	18
Naissances	13	16
Naturalisations	11	9

1.4 BIBLIOTHEQUE

Durant l'année 2025, 15 nouvelles familles de lecteurs ont été enregistrées, ce qui porte le total des familles actives à 51. Des animations spéciales ont été organisées en plus des permanences bi-hebdomadaires, à savoir :

- **Animations-lectures** mensuelles, chaque dernier vendredi du mois, à la résidence Plein-Sud. Appréciant la présentation des livres, les seniors sont satisfaits et profitent des ouvrages à leur disposition. Ces animations sont faites par 3 bénévoles de soutien.
- **Café-lecture** ont réuni des lecteurs en avril et novembre dans les locaux de la bibliothèque afin d'échanger autour de ses lectures et faire partager ses coups de cœur.

Une bénévole a quitté ses fonctions et, dans le courant du deuxième semestre, 3 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe. Trois anciens bénévoles restent encore fidèles à la bibliothèque en assurant la charge des animations à Plein-Sud, la gestion informatique et divers coups de main.

A nouveau cette année, le renouvellement de la collection de 750 livres en prêt auprès de Bibliomédia a fait des heureux.

Pour se faire connaître, les vecteurs promotionnels de la bibliothèque sont, entre autres, le site internet, les réseaux sociaux, la présentation de la bibliothèque au repas des nouveaux habitants et également le panneau lumineux avec 8 nouveaux lecteurs en seulement 2 mois à la suite de l'affichage du flyer contre 7 de janvier à octobre.

Hausse de la fréquentation grâce aux nouveaux horaires puisque l'ouverture du mardi a été déplacée au mercredi de 17h00 à 19h00, correspondant ainsi aux horaires d'ouverture de la Commune.

La Municipalité remercie chaleureusement l'équipe de la bibliothèque de tout mettre en œuvre pour accueillir un lectorat fidèle et ainsi offrir de beaux moments de partage et d'échange à ses lecteurs, jeunes ou moins jeunes.

1.5 ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Durant l'année 2025, diverses catastrophes ont une nouvelle fois rappelé, parfois de manière brutale, combien la protection civile est un maillon essentiel de la sécurité de notre population.

Pour l'ORPC du district de Nyon, ce fût une année de consolidation menant à bien la deuxième phase de mise en conformité de notre centre d'engagement de Prangins, y compris des normes incendie, modernisant notre flotte de véhicules en se tournant vers la motorisation hybride afin de diminuer l'empreinte carbone et accueillir les fondations pour l'antenne du réseau fédéral Polycom.

Sur le plan politique, l'année 2025 a apporté son lot de bonnes surprises et a permis au CoDir de défendre avec succès le maintien de l'implantation régionale de l'ORPC, Monsieur le Conseiller d'État V. Venizelos ayant renoncé au projet Tetris sous la pression conjointe de la Conférence des Présidents de CoDir, des Commandants des ORPC régionales, ainsi que des associations de communes (ADCV et UCV). Ce projet prévoyait la mise en place d'une ligne de commandement unique gérée par le canton. Une ombre au tableau, cependant, la question des effectifs demeurant un défi majeur !

Pour la cinquième année consécutive, la balance entre les arrivées et les libérations nous est défavorable. Avec une diminution de 23 astreints, l'année 2025 s'inscrit dans la moyenne des pertes enregistrées au cours des trois dernières années. Une nouvelle diminution est par ailleurs prévue en 2026. Espérons que, pour la suite, les effets favorables attendus de la révision de l'ORPCi, entrée en vigueur au 1er janvier 2026, se fassent ressentir rapidement.

La formation de la milice a, comme d'accoutumée, occupé une place centrale dans les activités, mais c'est le nombre de jours consacrés aux engagements au profit de la collectivité qui s'est révélé particulièrement important en 2025.

Dans le détail :

- 3'479 jours de service ont été comptabilisés au total ;
- Un peu moins des deux tiers de ces jours, soit 2'145, ont été consacrés à l'instruction ;
- 1'324 jours de service ont été effectués dans le cadre d'interventions en faveur de la collectivité ;
- Seuls 10 jours de service ont été faits pour des interventions en situation d'urgence.

Interventions en situation d'urgence (ISU)

- DELESTA No 7, Rolle - Gland les 15 et 16 avril 2025 de 18h57 à 01h46, dix astreints et cinq professionnels engagés pour un accident sur l'autoroute A1 entraînant une interruption du trafic entre Rolle et Gland et nécessitant une déviation routière

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

- Fête fédérale de gymnastique du 9 au 26 mai 2025, 403 jours de service
- Paléo Festival 2025 du 18 au 28 juillet 2025, 921 jours de service

Principaux cours de répétition (CR)

- Test annuel des sirènes 2025 les 4 et 5 février 2025, 25 jours de service
- Protection des biens culturels (PBC) du 6 au 10 octobre 2025, 41 jours de service. Les astreints ont été engagés après avoir suivi une formation relative à la nouvelle documentation PBC uniformisée à l'échelon cantonal et dispensée par un instructeur de l'ORPC Lausanne-District. Ils ont ensuite procédé à la mise à jour des fiches de recensement et d'évacuation, travaux portés sur un musée nyonnais ainsi que sur les archives communales de Coppet et Crans.
- Contrôle périodique des abris (CPA) sur une durée d'une semaine, 14 astreints ont procédé au contrôle de 94 abris, répartis sur les communes d'Arzier-Le Muids et de Trélex.

Cours de répétition des compagnies (CR)

- CR Cp3, du 5 au 14 février 2025, 549 jours de service avec visite de deux membres du commandement cantonal. Cette démarche ne s'inscrit pas dans un cadre d'inspection formelle est néanmoins perçue comme telle par les cadres de la compagnie. Cette visite permet de mesurer les progrès réalisés depuis la précédente rencontre et de mettre en évidence les axes nécessitant encore des améliorations, contribuant ainsi au développement continu de la compagnie.
- CR Cp1, du 2 au 11 avril 2025, 671 jours de service et incorporation des nouveaux soldats et exercice « POWERNO ». L'exercice d'incorporation de 38 nouveaux soldats simulait une panne d'électricité de grande ampleur, nécessitant la réalimentation d'antennes Polycom, et a permis d'évaluer tant la résilience des structures que l'endurance des équipes.
- CR Cp2 du 10 au 18 septembre 2025, 524 jours de service. Dernier cours du Commandant de compagnie, exercice « rallye » sous la forme de mise à l'épreuve des équipes constituées d'astreints provenant des différents domaines, des problèmes spécifiques à chacune de leur spécialisation devaient être résolus, impliquant la participation de chacun et favorisant la collaboration et le partage de connaissance.

Pour conclure, l'ORPC a poursuivi tout au long de l'année sa mission quotidienne. Par la formation, la préparation et les engagements réalisés, elle a démontré sa capacité à répondre concrètement aux attentes des autorités, de la population et de nos partenaires.

1.6 CENTRE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (CAPE)

Ouvert à la rentrée 2016, le CAPE vit sa dernière rentrée scolaire dans le vénérable Pavillon en bois qui a accueilli tant de Begnois pour leurs deux premières années d'école.

Pour le 1^{er} semestre 2025, le CAPE a accueilli 32 enfants inscrits, répartis de la manière suivante :

	07h00 à 08h30	13h30 à 15h00	15h00 à 18h15
Lundi	10	4	24
Mardi	9	5	24
Jeudi	9	4	23
Vendredi	9	4	19

Pour le 2^{ème} semestre 2025, le CAPE accueille 32 enfants inscrits, répartis de la manière suivante :

	07h00 à 08h30	13h30 à 15h00	15h00 à 18h15
Lundi	11	3	24
Mardi	12	4	24
Jeudi	10	4	23
Vendredi	8	2	17

Faute d'inscriptions suffisantes, l'accueil du mercredi n'est, à nouveau, pas proposé cette année.

La perspective du déménagement du CAPE dans la nouvelle école en construction offrira un nouveau cadre de travail à nos collaborateurs. Une réflexion devra être menée quant à la capacité d'accueil qui pourrait se voir élargie en raison de la surface à disposition.

Notre apprentie ASE de dernière année, Mlle Tilly Meylan, donne entière satisfaction et nous quittera à la fin de l'année scolaire. Le stagiaire, M. Evan Châtelain, engagé l'année passée, nous a pleinement convaincu et fonctionne maintenant en tant qu'apprenti ASE 1^{ère} année.

La Directrice, Mme Mélanie Deluz, est devenue experte pour les apprentis et est appelée à expertiser les candidats dans tout le canton. Cela lui permet ainsi d'être encore plus performante dans la formation de nos jeunes.

En plus des activités habituelles, bricolages, dessin, peinture, lecture d'histoires, jeux de société, etc... les enfants ont pu faire plusieurs fêtes :

- Carnaval avec maquillage et déguisements
- Pâques avec chasse aux œufs
- Halloween avec goûter de circonstance et boum
- Noël avec spectacle de magie et visite du Père Noël

L'équipe éducative ainsi que nos deux apprenants nous donnent à nouveau entière satisfaction. Les parents sont ravis de la qualité d'accueil et d'encadrement offerte à leurs enfants.



1.7 CANTINE SCOLAIRE

En charge de la gestion des inscriptions dans les cantines scolaires de notre arrondissement, l'AISE a pris la décision d'acquérir une application WEB « MonPortail » dédiée à la gestion des cantines, devoirs surveillés, et cours facultatifs.

Le module MaCantine de MonPortail permet, entre autres, de gérer les inscriptions, le paiement d'avance, le suivi des repas (enfants présents, excusés, absents). Une formation a été dispensée par l'AISE et une tablette a été fournie à la personne en charge de la cantine, présente tous les jours.

La mise en place à la rentrée 2025/2026 fut laborieuse, tant pour nos collaboratrices que pour certains parents.

La cantine sert les lundis, mardis, jeudis et vendredis des repas concoctés par les cuisines de la Fondation Belle Saison. Le nombre d'enfants présents chaque jour est toujours limité, compte tenu des locaux à disposition pour les accueillir.

Nos remerciements vont à toutes nos collaboratrices dévouées, ainsi qu'à notre apprentie et notre stagiaire.

1.8 ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE L'ESPANADE (AISE)

Au 31 décembre 2025, le Comité de Direction était au service de **1'090 élèves** contre 1127 au 31 décembre de l'année précédente. La répartition des élèves est la suivante :

	Primaire 1P à 8P	Secondaire 9S à 11S	Total
Begnins	131	50	181
9 autres communes	666	243	909
Total 10 communes	797	293	1090

Le Comité de Direction s'est réuni à 16 reprises. L'autorité exécutive a présenté trois préavis au cours des deux séances de Conseil intercommunal, à savoir :

SEANCE DU 30 AVRIL 2025

- Préavis N°01/2025 - Comptes et gestion 2024, y.c. rapport d'activités du Conseil d'établissement 2024.
- Préavis N°02/2025 – Grille salariale pour les collaborateurs de l'AISE.

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2025

- Préavis N°03/2025 - Budget 2026

Les trois préavis présentés ont été acceptés par l'assemblée.

A la rentrée d'août, une réorganisation totale des inscriptions dans nos restaurants scolaires, ainsi que pour les devoirs surveillés et cours facultatifs, a été effectuée. Le programme informatique « MONPORTAIL » a été retenu. Il permet aux parents de gérer directement la fréquentation dans les différents services proposés par l'AISE par le biais d'une application installée sur leurs ordinateurs, tablettes et même sur les téléphones portables. Comme tout changement provoque des remous, la rentrée scolaire a été assez mouvementée pour le secrétariat.

Les constructions de locaux dévolus à l'enseignement primaire sur Begnins (10 locaux scolaires, 1 UAPE, 1 réfectoire et 1 double salle de gym) et Duillier (6 locaux scolaires et 1 UAPE) vont bon train et certains des élèves pourront faire leur rentrée d'été dans ces nouvelles classes.

Le site scolaire de Le Vaud arrivant à saturation, différentes options sont en cours d'étude afin de trouver la meilleure solution pour proposer de nouvelles classes aux élèves du pôle 5-8P des villages des hauts de notre arrondissement scolaire.

Le budget alloué a été parfaitement respecté.

1.9 RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)

Quelques éléments pertinents :

- En 2025 le nombre d'heures d'accueil a augmenté de 8% pour atteindre 2'785'423 heures ;
- Le taux d'occupation parascolaire global moyen s'est établi à 80,07% ;
- Le nombre d'enfants s'élève à 2'593, soit 4% de plus que l'année précédente ;
- La fréquentation horaire par enfant a augmenté ;
- Dans le cadre de l'inclusion des enfants à besoins particuliers, 74 situations ont été suivies ;
- Le lent recul de l'AMF se poursuit ;
- La compensation salariale (salaire minimum) versée aux AMF s'élève à Chf 78'631,75
- Le contrôle annuel des revenus parentaux définitifs 2024 a permis de rembourser Chf 161'881.-
- aux communes ;
- 28'046 factures ont été émises.

Le RAT, c'est aussi 29 structures d'accueil en 2025 (14 Nursery-garderies, 14 UAPE, 1 Structure d'AFJ) avec 80 AMF à fin 2025 et 680 employés selon la statistique FAJE 2025 pour un montant sous gestion d'environ CHF 47 millions.

Le CoDir du RAT a mandaté une société externe afin de réaliser un diagnostic organisationnel portant sur la gouvernance stratégique, financière, RH, la succession du secrétaire général, l'organisation interne ainsi que l'infrastructure numérique. Il vise à identifier les leviers d'amélioration permettant de renforcer l'efficacité du réseau et la qualité de vie au travail.

Pour la Commune de Begnins, c'est un total de 113'614 heures qui ont été consommées en 2025 contre 107'552 en 2024, soit une variation de 1.06%.

Un total de 107 Begninois fréquentent le réseau, soit 39 en structure préscolaire, 52 en AFJ et 16 en structure parascolaire.

1.10 SDIS GLAND-SERINE

Durant l'année écoulée, le SDIS est intervenu à 116 reprises comptabilisant 1173 heures d'intervention. Avec 20 interventions de moins que l'année précédente, le SDIS a heureusement vécu un seul pic d'événements climatiques nécessitant une mise sur pied multiple.

Personnel

L'effectif à fin 2025 du SDIS Gland-Serine compte 104 sapeurs-pompiers (20 femmes et 84 hommes), répartis de la manière suivante par organe d'intervention (OI) :

OI Gland : 76 sapeurs
OI Serine : 28 sapeurs

Le recrutement et les sélections qui ont eu lieu en novembre 2024 ont permis d'engager 9 recrues.

Organisation des interventions

Sans surprise, le plus grand nombre d'intervention a eu lieu en journée, soit 61 contre 18 de nuit. Il faut également savoir que 51 interventions ont eu lieu le week-end. Il est également bon de rappeler que durant les interventions de jour, il devient de plus en plus compliqué de mobiliser des miliciens.

Répartition par sites

8 sorties pour le site de Serine, équivalant à une diminution de 80.5% (41 en 2024)

108 sorties pour le site de Gland, soit une augmentation de 13.7%.

Répartition par types

- 22 Feux (*contre 15 en 2024*)
- 25 Inondations (*contre 59 en 2024*)
- 11 Pollutions (*idem 2024*)
- 1 Prévention (*contre 2 en 2024*)
- 12 Assistances (*contre 13 en 2024*)
- 42 Techniques (*contre 34 en 2024*)

Répartition par Communes

Seule la Commune de Burtigny n'a pas eu besoin de faire appel au service du feu. La Commune de Gland avec 76 interventions tient la palme, suivie de Begnins avec 13, Le Vaud et Vich, avec 7 chacune, Bassins 5 et, ferme la course Coinsins, avec seulement 4 interventions.

Formation

La formation pour le SDIS en 2025 totalise :

- 4'418 heures les soirs et les week-ends
- 106 jours de cours de formation cantonale

A relever qu'en plus des formations habituelles, une consolidation des bases et spécialité feu de forêt a été mise en place.

Une fois de plus, le SDIS Gland Serine a apporté son soutien à diverses manifestations :

- Fête cantonale des chanteurs, Gland
- JVAL, Begnins Paléo Festival, Nyon
- Fête nationale, Begnins et Gland
- Cortège fête du Chêne, Gland

Conclusion

Avec l'extension de la caserne de Gland, un bel avenir attend notre service défense incendie. Cependant, il est bon de rappeler que celui-ci dépend de l'engagement sans faille de ses miliciens et qu'il devient de plus en plus difficile d'assumer les services de piquet « garde de jour » en semaine. Il appartient donc aux employeurs et surtout aux Communes de favoriser l'engagement de leurs collaborateurs au sein du SDIS.

1.11 POLICE

Année calme à Begnins avec une seule plainte déposée concernant un dommage à la propriété contre 3 en 2024. De plus, 14 ordonnances pénales ont été notifiées au total, soit :

- 7 mises à ban
- 4 non-paiements d'une amende d'ordre
- 3 contraventions au Règlement de Police

Pour 2025, le nombre d'infraction au code pénal est de 105 contre 65 en 2024. A relever les comparaisons suivantes :

	2025	2024	Evolution
Code Pénal	102	65	56,90%
Total vie/intégrité corporelle	7	3	n.s
Total patrimoine	64	42	52,40%
Total liberté	25	14	78,60%
Total intégrité sexuelle	0	2	n.s.
Total autres titres du CP	6	4	n.s.
Loi s/stupéfiants	7	3	n.s

Contrôle de vitesse

Les contrôles de vitesse effectués par la Police cantonale indiquent régulièrement un taux d'infraction supérieur à la moyenne cantonale. Ceux-ci sont effectués sur les tronçons Begnins-La Cézille et Begnins-Burtigny.

Poste mobile

Le poste mobile, au service de la population, effectue des passages réguliers à Begnins. Il propose ses services sur la place entre l'Ecu Vaudois et l'école, sachant que des patrouilles s'effectuent également à pied ou à vélo dans le village.

2 POLICE DES CONSTRUCTIONS, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PACOM) & ENVIRONNEMENT

Municipal responsable : M. Antoine Nicolas, Municipal (Vice-Syndic)

2.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS

2.1.1 Permis de construire

Comme chaque année, divers chantiers et constructions ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique complète ou simplifiée, afin de permettre le respect du règlement communal sur la police des constructions.

13 permis de construire ont été délivrés
pour un montant total de travaux estimé à **CHF 8'359'000.--**

2.1.2 Constructions publiques

Antennes téléphoniques

Après l'adaptation de l'antenne située sur l'immeuble du Sidan 3, la Commune a vu arriver un nouvel opérateur dans la deuxième moitié de 2025. Les mesures effectuées dans le clocher de l'église protestante ont pris du temps et ont engagé, en deux vagues successives, des moyens de mesures et contrôles importants. A fin 2025, les opérateurs devaient terminer les calculs préliminaires pour indiquer à la Municipalité si cette opération était envisageable.

Anticipant sur le rapport 2026, afin de liquider ce point, disons que finalement ces examens n'ont pas pu donner une réponse satisfaisante en termes de rentabilité (rapport prix d'investissement et clientèle espérée).

Constructions scolaires

La construction du complexe scolaire commencée au début de 2024 s'est poursuivie de manière tout-à-fait satisfaisante, tout comme la progression du chantier. A l'heure de rendre ce rapport, notons que, si les coûts étaient annoncés comme maîtrisés à fin 2024, nous ne pouvons que répéter ce constat une année plus tard.

La direction du chantier est assurée par Réaliser.ch, bureau glandois - devenu entre-temps nyonnais - mandaté par Sylla Widman Architectes SA, qui effectue un travail remarquable. La mise à disposition du bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire 2026/2027. Le retard pluvieux de fin 2023 a été comblé grâce à la diligence dont ont fait preuve les Maîtres d'état sous la férule du bureau Réaliser.ch.



Centre du village

Comme dit précédemment, le projet issu du Mandat d'études parallèles (MEP), a été incorporé à la révision générale du PaCom. S'il ne pourra se réaliser qu'après acceptation du plan général, nous avons cependant poussé la réflexion pour la traversée de la Grand'Rue et du Martheray par le Chauffage à distance (CAD ou, ici, BeCaD). Cet ouvrage a occasionné le remplacement de pratiquement tous les services dans la Grand'Rue : eau potable, eaux usées et claires.

La pose de tubes en attente par la SEIC complète le tableau. L'avancement du projet dans son volet BeCaD s'est déroulé en 2025 selon les plannings pré-établis. Rappelons que la Commune a apporté sa caution à ces travaux importants. Pour mémoire, le Conseil a massivement appuyé le projet ; préparé sous la conduite des bureaux d'ingénieurs Bovard & Fritsché, pour le GC (géomètre conseil ?) et RWB Groupe pour le chauffage.

Si, en 2024, les travaux sont restés confinés au carrefour de l'Ecu, occasionnant des perturbations de trafic encore jamais vues (avec le passage des convois routiers et autres bus postaux dans la Grand'Rue), 2025 a été le théâtre du déploiement des services dès février, se poursuivant en automne dans la rue du Martheray pour le seul BeCaD, vu que les autres services y sont encore récents. A l'arrêt des travaux en novembre 2025, il reste le tapis final à poser sur l'ensemble des 2 rues.

2.2 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2.2.1 Plan d'affectation communal (PACom) et règlement (RPACom)

Après une longue période d'attentes liées à l'examen du Canton en particulier, la Municipalité, sous l'égide du bureau Team +, a rencontré encore les Commissions, celle du Conseil et la consultative. Des ajustements ont été réalisés pour coller au mieux à des règles jugées équitables et acceptables par le plus grand nombre, dans le but d'une efficacité profitable.

Pour rappel, la Zone Réservée (ZR) est toujours en vigueur et déploie ses effets et applications pour 5 ans, avec un délai prolongeable de maximum trois ans, soit jusqu'au 20 avril 2027, voire jusqu'au 20 avril 2030.

2.3 COMMISSION DE SALUBRITE

La Commission de salubrité n'a pas été mise à contribution en 2025.

2.4 ENVIRONNEMENT

2.4.1 Vigne de la Commune (trentième et unième & dernière édition)

Après l'arrachage de la vigne de Fleuri pour permettre la construction scolaire, il ne reste plus qu'un lopin de vigne de 1400 m² dans le vallon de la Serine, que le collectif de vigneron du village continue de cultiver. Ils entendent poursuivre cette collaboration qui a rassemblé les producteurs autour d'un projet commun et qu'on nous envie dans les villages de la Côte.

Ce collectif va-t-il continuer à fonctionner ? Nous l'espérons, tant il est vrai que l'aspect humain semble important et capable de prendre le pas sur le côté économique. Si chaque vigneron est un indépendant farouche, il n'en demeure pas moins que la collaboration, le partage d'expériences sont précieux en ces temps de grave crise du secteur viti-vinicole.

Pour le moment, il restera un rouge « communal », du Garanoir, dont les habitants pourront continuer à se délecter.

2.5 ENERGIE & CLIMAT

2.5.1 Photovoltaïques

Si l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits communaux tarde, relevons que la Commune a demandé de maximiser les panneaux sur la construction de l'école en cours ; ce seront donc 212 m² qui ont été posés sur le toit du bâtiment.

Si l'aspect écologique et climat fait toujours autorité, il faut malheureusement dire aussi que l'aspect financier s'estompe à mesure que les tarifs de reprise du courant produit baissent.

2.5.2 PECC (plan énergie et climat communal)

Ce plan d'actions en faveur du climat, pour de bonnes pratiques de respect de l'environnement, a été élaboré en 2023. La mise en œuvre peut sembler discrète, tant il est vrai que la population n'a pas été mise à contribution, à part une soirée participative qui n'a pas rencontré le succès espéré.

Le déploiement du BeCaD montre cependant qu'à Begnins on est sensible à la problématique liée au climat et qu'on y met les moyens. 2025 devrait permettre de mieux inclure les habitants. L'espoir a peut-être été vain : seule une Commission du Conseil a été nommée sans qu'elle puisse produire des effets. Ce sera pour 2026, une action étant d'ores et déjà prévue pour sensibiliser la population.

Le PECC est une démarche qui s'inscrit dans la durée. Il est donc difficile de donner des réalisations strictement confinées sur une seule année.

Pour notre commune, les points d'actions choisis dans une liste cantonale de référence sont les suivants :

1. Mettre en place une Commission énergie/climat. Si la Commission a été nommée en début de législature, à fin 2024, elle n'avait pas encore été convoquée. L'intention est d'impliquer le Conseil et la population.
2. Favoriser, justement, l'intérêt de la population au moyen d'ateliers participatifs, voire de concours divers par exemple. Une première réunion en 2022 n'avait pas rassemblé beaucoup de monde : une grosse douzaine, plus la Municipalité (...) de quoi doucher l'enthousiasme initial. A renouveler, cependant, en repensant l'intérêt à donner à ce genre de pratique.
3. Acheter de manière responsable et sobre en carbone. Les plaquettes forestières pour le CAD, mais aussi les véhicules économes à faire durer le plus longtemps possible. L'achat de courant électrique « vert » fait partie des achats sobres.
4. Réduire les déchets par le tri, mais aussi en encourageant l'utilisation de vaisselle recyclable lors de manifestations (JVAL, théâtre,...).
5. Rendre responsables les organisateurs de manifestations : tri, recyclage, offre spécifique en Transports Publics, par exemple.
6. Éclairage public à repenser pour diminuer la consommation : la Colette adaptée ; la Grand'Vy en préparation à fin 2024.
7. Assurer l'exemplarité de la Commune dans la conception et l'exploitation des bâtiments : Collèges récent et en construction en mode Minergie. Maximisation du photovoltaïque. Analyses énergétiques planifiées devant mener à un plan d'assainissement.

Relevons que cette action est en cours. L'immeuble de Fleuri est déjà doublé d'isolation et la réflexion est en route pour le Centre Communal.

- 8 & 9. Planifier l'approvisionnement énergétique de la Commune. Vaste sujet ! Le CAD de Begnins fait partie de la démarche. Le recours au photovoltaïque également. Par le biais d'une étude, quantifier les besoins futurs en chaleur et électricité.
10. Renforcer la biodiversité pour s'adapter au climat. Favoriser la végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur. Une attention particulière a été portée à ce problème dans le programme en construction à Fleuri.
11. Lutter contre les espèces envahissantes : un cours a été suivi par du personnel de la voirie (à renouveler).
12. Alerte à la canicule ! La Municipalité s'assure que les alertes sont données et complètent le réseau en cas de manque de relai.
13. Protéger les sols : la Commune a été exemplaire lors de la construction du nouveau collège. Les stricts conseils de spécialistes ont présidé à un terrassement dans les règles de l'art, ce qui a permis une conservation locale du sol et le maintien des qualités des couches végétales.



3 BATIMENTS, DOMAINES, ROUTES ET VOIRIE

Municipal responsable : M. Eric Haldemann

3.1 BÂTIMENTS

3.1.1 Bâtiments du patrimoine financier

Immeubles Sidan 2 et 4

A la suite du détachement de plaques de crépi sur les façades ouest des deux immeubles du Sidan 2 et 4, ainsi qu'à une infiltration d'eau dans certains appartements, des travaux ont dû être entrepris.

Ceux-ci se sont définis comme suit :

- Piquage des façades
- Application d'un enduit afin de reboucher les fissures
- Pose d'un filet avant crépissage
- Divers, ainsi que divers travaux de peinture.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Kenitex SA.



Construction du nouveau collège

Tout au long de l'année, de nombreuses séances de chantier ont eu lieu avec les architectes, ainsi qu'avec diverses entreprises pour le suivi des travaux.

3.1.2 Installations sportives



Après 13 années d'utilisation, le revêtement du terrain de foot a dû être remplacé par un nouveau gazon synthétique avec un remplissage en granulats de liège.

L'entreprise Terrasport a réalisé ces travaux. Elle assure également un entretien 4x par année.

3.1.3 Parcs et promenades



Le sentier des Toblerones est régulièrement entretenu par le service de la voirie (*réparation des barrières, des ponts et des accès*), afin d'assurer la sécurité des promeneurs.

Pour des travaux plus conséquents l'AGFORS est mandatée.

3.2 ROUTES ET CHEMINS

- Comme chaque année, l'entretien (goudronnage) d'une partie de nos routes et chemins est effectué par l'entreprise Pittet-Châtelan SA. Notre service voirie assure admirablement bien le reste du suivi, ainsi que l'entretien de nos différents tronçons.
- La cour dans laquelle était installé les containers scolaires a dû être replanifiée après leur démontage, par la pose d'un nouvel enrobé.
- Un important trafic, lourd en particulier, a mis à mal deux grilles se situant sur la route de Gland (à la hauteur de la cave des 3 Clos). Celles-ci ont lâché et ont dû être remplacées. L'entreprise Perrin Frères SA a procédé aux travaux.
- Durant le mois de novembre, de fortes précipitations ont provoqués plusieurs inondations dans des habitations se situant au chemin des Baules, en sa partie supérieure. À la suite de ces dégâts, des travaux concernant la récolte des eaux de surface seront entrepris à la sortie de l'hiver.



Grand'Rue et rue du Martheray

L'extension du réseau du BECAD dans ces deux rues a également occasionné de nombreuses séances de chantier pour son suivi, notamment en ce qui concerne les travaux de Génie civil et d'écoulement des eaux.

Malgré un chantier compliqué, les travaux se sont bien déroulés. La pose de l'enrobé final aura lieu dans le courant du printemps 2026.

3.3 VOIRIE

L'équipe procède, comme chaque année, à l'entretien léger des chemins par des reflachages, alors que les travaux de gravillonnage sont effectués par l'entreprise Pittet Châtelan.

L'équipe tourne bien et s'occupe avec satisfaction de l'entretien des espaces verts, du fleurissement du village, ainsi que de la taille des arbres.

Un « totem » de fleurs a été fabriqué avec des anciens mâts de lampadaire de notre village, idée créative et ingénieuse de notre personnel de la voirie. Celui-ci a été installé à l'entrée ouest du village (route de St-Cergue). Un deuxième est également prévu afin de fleurir l'entrée sud (route de Gland).

3.4 CONCIERGERIE

Nos deux concierges, MM. Bastien Laffely et Yves Mathey, collaborent bien ensemble et donnent entière satisfaction dans leurs tâches respectives. Ces derniers, disponibles, répondent toujours positivement aux demandes de notre autorité.

Toujours à l'affût et prévoyants, leur engagement est d'un grand soutien, notamment lors de manifestations.

4 FINANCES, FORETS, CIMETIERE, TECHNOLOGIE & COMMUNICATION

Municipal responsable : M. Robin Chytil

4.1 FINANCES

Situation économique

L'année 2025 a été marquée par une incertitude persistante sur les marchés mondiaux, largement influencée par la nouvelle politique commerciale américaine et l'imposition de droits de douane accrus. Cette instabilité a freiné les investissements et les exportations à l'échelle globale. En Suisse, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est avérée modérée, s'établissant à environ **1,4 %**. Bien que l'inflation ait été maîtrisée pour atteindre un taux très bas de **0,1 %** en décembre 2025, le marché du travail a montré des signes de ralentissement avec un taux de chômage national remontant à **3,1 %** en fin d'année.

Le Canton de Vaud a affiché une dynamique légèrement supérieure à la moyenne nationale avec une croissance estimée à 2,2 %. Toutefois, les finances cantonales ont été mises sous pression par les coûts liés à l'asile et à l'action sociale, malgré une baisse de la charge fiscale de 4 % pour les personnes physiques.

À l'échelle de Begnins, la situation financière demeure très saine. La Commune a su tirer profit de la solidité de sa base fiscale pour absorber l'augmentation des charges péréquatives, tout en dégagant un résultat positif significatif.

L'exercice 2025 marque par ailleurs le passage de la Commune au référentiel comptable MCH2. Ce changement entraîne une nouvelle structuration du compte de résultat en deux niveaux (résultats opérationnel et extraordinaire), un enrichissement notable des annexes (indicateurs financiers, état du capital propre, tableau des flux de trésorerie) et rend les comparaisons avec 2024 partielles, les comptes de l'exercice précédent ayant été établis selon l'ancien référentiel. La présentation ci-dessous reprend les éléments principaux et le dossier complet du boursier détaille l'ensemble des nouveautés.

4.1.1 Résultats de l'exercice 2025

L'exercice 2025 se clôture sur un excellent résultat, nettement supérieur aux prévisions budgétaires qui ne prévoyaient qu'un excédent de revenus de CHF 4'463.- :

- **Total des charges** : CHF 15'126'540,51
- **Total des revenus** : CHF 15'745'525,77
- **Excédent de revenus** : CHF 618'985,26

Ce résultat positif s'explique par des revenus fiscaux supérieurs aux attentes et une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement. A noter que plusieurs travaux importants, notamment le passage à un éclairage LED pour l'éclairage public et les bâtiments communaux, n'ont pas pu être faits selon le calendrier prévu, pour des raisons logistiques.

Plus précisément, par rapport au budget : les charges d'exploitation sont restées à CHF 54'000.- sous budget (- 0,4 %), témoignant d'une bonne maîtrise des dépenses, et les revenus d'exploitation se sont révélés CHF 1'207'000.- supérieurs au budget (+ 9 %), dont CHF 1'195'000.- de rentrées fiscales supplémentaires. Cette combinaison de prudence budgétaire et de dynamisme fiscal explique l'ampleur de l'écart par rapport aux prévisions.

4.1.2 Présentation du résultat échelonné

Le compte de résultat présente la situation en matière de charges et de revenus. Dans le cadre du MCH2, il est structuré en deux niveaux : le niveau opérationnel qui comprend d'une part le résultat des activités d'exploitation (résultat d'exploitation) et, d'autre part, le résultat issu des charges et revenus de nature financière (résultat financier).

Le second niveau présente le résultat extraordinaire. Celui-ci englobe notamment les prélèvements ou les attributions à des préfinancements, les amortissements supplémentaires, la création ou la dissolution de la réserve de politique budgétaire, ainsi que les éventuels amortissements du découvert au bilan.

Finalement, l'addition des résultats de ces deux niveaux permet d'obtenir le résultat global de l'exercice.

Charges d'exploitation	13'681'642	Revenus d'exploitation	14'667'193	
30. Charges du personnel	2'100'069	40. Revenus fiscaux	11'025'789	
31. Charges de biens, services	2'504'004	41. Patentes et concessions	7'459	
33. Amortissements du PA	328'894	42. Taxes et redevances	1'158'062	⇒
35. Attributions aux fonds et FS	45'191	45. Prélèvement aux fonds et FS	324'473	
36. Charges de transfert	8'453'438	46. Revenus de transfert	1'901'363	
39. Imputations internes	250'047	49. Imputations internes	250'047	
				Résultat d'exploitation
				985'551
Charges financières	444'898	Revenus financiers	1'059'631	
340. Charges d'intérêts	233'343	440. Revenus des intérêts	51'521	
341. Pertes réalisées sur PF	975	441. Gains réalisés du PF	97	⇒ +
342. Frais approvisionnement capitaux	2'902	442. Revenus de participations du PF	5'310	
343. Charges pour biens-fonds PF	207'216	443. Produits des immeubles du PF	775'059	
344. Autres charges biens-fonds du PF	0	447. Revenus des immeubles du PA	227'645	
349. Autres charges financières	463			
				Résultat financier
				614'733
		RESULTAT OPERATIONNEL	=	1'600'283
Charges extraordinaires	1'000'000	Revenus extraordinaires	18'702	
389. Attributions au capital propre	1'000'000	489. Prélèvement sur le capital propre	18'702	⇒ +
				Résultat extraordinaire
				-981'298
		RESULTAT TOTAL	=	618'985

Présentation du résultat échelonné

Analyse des revenus et charges

Les impôts (compte 40) demeurent la ressource principale de la Commune, totalisant **CHF 11'025'789.-** en 2025. En incluant les parts aux recettes cantonales (gains immobiliers, frontaliers, RFFA...), le total des recettes fiscales atteint CHF 11'435'028.- (cf. tableau ci-dessous). L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été particulièrement dynamique, s'élevant à CHF 7,46 millions contre un budget de CHF 6,6 millions.

Les revenus issus des immeubles du patrimoine financier ont généré un total de **CHF 775'058,58**. Cette ressource provient principalement du parc locatif de la Commune, des hangars à bois et de l'Auberge de l'Ecu. Ces revenus immobiliers constituent une part essentielle de l'autofinancement de la Commune, permettant de soutenir les charges de fonctionnement et de limiter le recours à l'emprunt pour les nouveaux investissements.

La péréquation intercommunale et la cohésion sociale représentent toujours une part prépondérante des dépenses, avec un montant cumulé de **CHF 5'797'190.-**. Ce mécanisme de solidarité absorbe ainsi plus de 53 % des revenus fiscaux de la Commune.

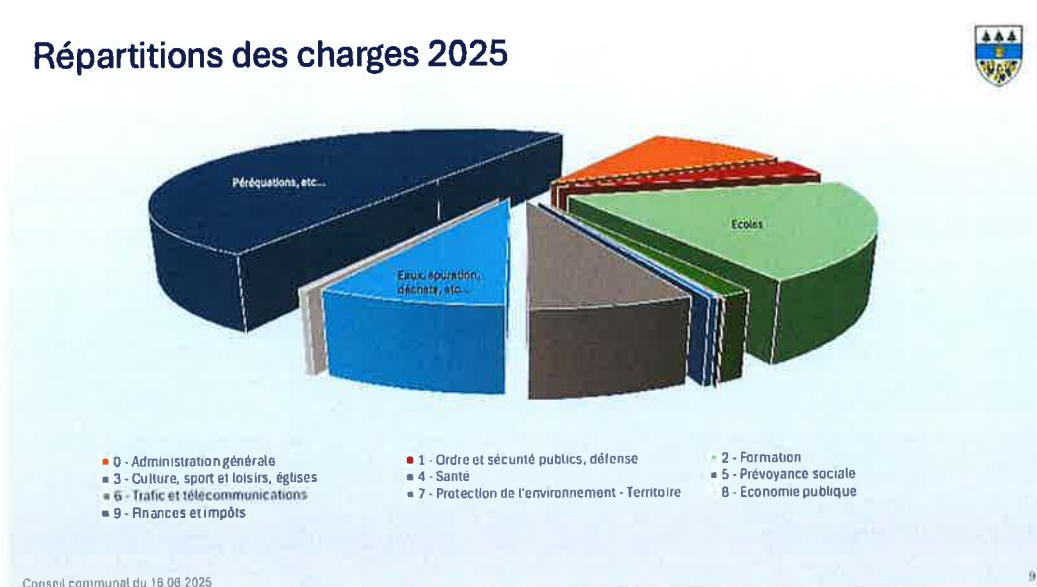
Au-delà de l'excédent comptable, la **marge d'autofinancement** dégagée par l'exercice 2025 s'élève à **CHF 1'907'999.-**. Cet indicateur central représente le montant que la Commune dégage de son

exploitation pour financer ses investissements sans recourir à l'emprunt. Il témoigne de la capacité de Begnins à faire face à ses engagements courants tout en contribuant à ses projets d'investissement.

4.1.3 Comparaison détaillée avec le budget

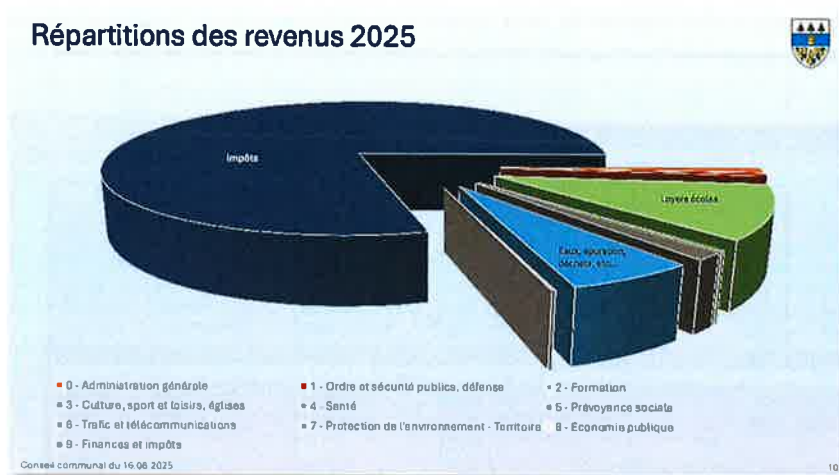
CHARGES	2025	B2025	DIFFERENCE	%
Charges d'exploitation	13'681'642	13'735'551	-53'909	99.6%
30. Charges du personnel	2'100'069	2'054'278	45'791	102.2%
31. Charges de biens, services	2'504'004	2'781'437	-277'433	90.0%
33. Amortissements du PA	328'894	684'162	-355'268	48.1%
35. Attributions aux fonds et FS	45'191	39'890	5'301	113.3%
36. Charges de transfert	8'453'438	8'145'784	307'654	103.8%
39. Imputations internes	250'047	30'000	220'047	833.5%
Charges financières	444'898	737'900	-293'002	60.3%
340. Charges d'intérêts	233'343	439'221	-205'878	53.1%
341. Pertes réalisées sur PF	975	0	975	100.0%
342. Frais approvisionnement capitaux	2'902	4'000	-1'099	72.5%
343. Charges pour biens-fonds PF	207'216	214'579	-7'363	96.6%
344. Autres charges biens-fonds du PF	0	80'000	-80'000	0.0%
349. Autres charges financières	463	100	363	462.5%
Charges extraordinaires	1'000'000	0	1'000'000	0.0%
389. Attributions au capital propre	1'000'000	0	1'000'000	100.0%

Répartitions des charges 2025



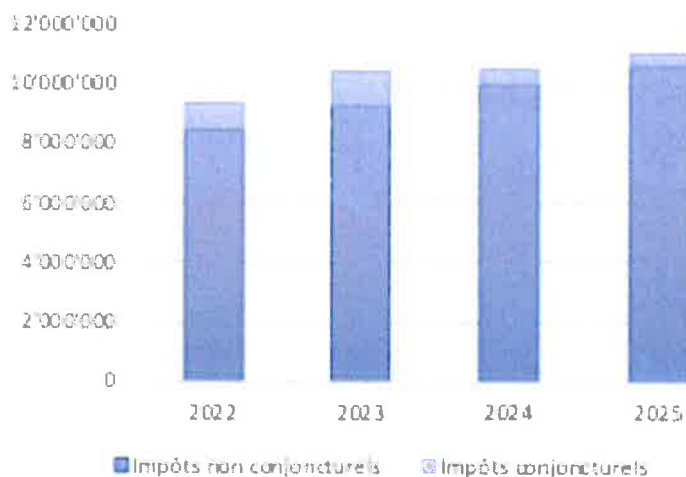
REVENUS	2025	B 2025	DIFFERENCE	%
Revenus d'exploitation	14'667'193	13'460'474	1'206'719	109.0%
40. Revenus fiscaux	11'025'789	9'823'000	1'202'789	112.2%
41. Patentes et concessions	7'459	205'500	-198'041	3.6%
42. Taxes et redevances	1'158'062	904'886	253'176	128.0%
45. Prélèvement aux fonds et FS	324'473	590'596	-266'123	54.9%
46. Revenus de transfert	1'901'363	1'906'492	-5'129	99.7%
49. Imputations internes	250'047	30'000	220'047	833.5%
Revenus financiers	1'059'631	970'340	89'291	109.2%
440. Revenus des intérêts	51'521	43'000	8'521	119.8%
441. Gains réalisés du PF	97	0	97	100.0%
442. Revenus de participations du PF	5'310	200	5'110	2655.0%
443. Produits des immeubles du PF	775'059	723'600	51'459	107.1%
447. Revenus des immeubles du PA	227'645	203'540	24'105	111.8%
Revenus extraordinaires	18'702	47'100	-28'398	39.7%
489. Prélèvement sur le capital propre	18'702	47'100	-28'398	39.7%

Répartitions des revenus 2025



Évolution des rentrées fiscales de 2022 à 2025

Impôts Begnins 2022-2025



Nature de l'impôt	2022 (CHF)	2023 (CHF)	2024 (CHF)	2025 (CHF)
Impôt revenu Personnes physiques	5'387'686	6'455'410	6'804'516	7'459'796
Impôt fortune Personnes physiques	1'830'591	1'539'431	1'660'001	1'712'335
Impôt foncier	818'308	844'141	880'315	891'329
Impôt à la source	107'343	35'971	116'900	111'061
Gains immobiliers (participation)	577'516	503'335	167'299	310'026
Droits de mutation	589'701	581'086	257'228	383'659
Impôt bénéfiques Personnes morales	-25'930	48'583	94'599	38'139
Successions	1'453'993	0	27'007	179'071
Impôt spécial des étrangers *	275'816	326'951	366'768	225'221
Impôt sur le capital Personnes morales	3'974	4'587	3'819	10'562
Autres impôts / divers **	62'757	38'292	46'433	113'828
TOTAL	11'081'754	10'377'856	10'424'885	11'435'028

Évolution des impôts de 2022 à 2025

(*) Pour 2025, inclut l'impôt sur la dépense Personnes physiques et les impôts frontaliers

(**) Inclut l'impôt complémentaire sur les immeubles, l'impôt sur les chiens, les impôts récupérés et les participations cantonales (RFFA/RIE III).

Coûts des péréquations



Évolution de la péréquation par rapport aux revenus fiscaux

4.1.4 Investissements et amortissements

En 2025, ce sont plus de 9,5 millions de francs qui ont été investis dans la Commune (CHF 9'524'592.- bruts, dont CHF 9'466'513.- nets, après subventions), dont la majeure partie dans la construction de l'extension du collège dans les vignes. Mais d'autres investissements ont été faits, selon les préavis approuvés par le Conseil communal ces dernières années, que ce soit la rénovation des WC publics, le remplacement du gazon synthétique du terrain de football, la réfection des routes ou le remplacement de canalisations dans la Grand-Rue.

Afin d'anticiper l'impact financier de l'extension de l'école, projet d'envergure dont l'investissement total dépasse les 28 millions de francs, la Municipalité a pris une décision forte en matière de prévoyance.

A ce titre, un montant de CHF 1'000'000.- a été affecté au poste « Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires » (99000.3893.00). Cette réserve permet de lisser la charge des futurs amortissements liés à l'extension scolaire, garantissant ainsi que cet investissement majeur ne vienne pas déséquilibrer brutalement les finances communales lors de sa mise en service.

La Commune a également procédé aux amortissements prévus, notamment CHF 250'000.- pour l'extension du Collège (maison jaune) et CHF 40'000.- pour les études du Collège des Vignes.

4.1.5 Évolution de la dette

En 2024, la dette brute s'élevait à CHF 16'665'000.-. En 2025, elle est montée à CHF 26'495'000.-, soit une augmentation de près de CHF 9,8 millions qui s'explique par le financement du chantier du Collège des Vignes. La trésorerie a été légèrement sur-empruntée en fin d'année (variation nette des disponibilités de + CHF 894'000.-) en prévision des paiements du début 2026. Il convient de rappeler que les charges d'amortissement futures de cet investissement seront partiellement couvertes par les loyers versés par l'AISE. La gestion de cet endettement est restée rigoureuse :

- Service de l'intérêt : Les intérêts sur les emprunts à long terme se sont élevés à CHF 220'046,85, soit un montant bien inférieur aux prévisions budgétaires (CHF 424'221.-), grâce à une gestion optimisée du refinancement.
- La stratégie de préfinancement d'un million de francs est un levier essentiel pour limiter le recours futur à l'emprunt et préserver la capacité d'autofinancement de la Commune.

4.1.6 Indicateurs financiers MCH2

Le passage au MCH2 introduit une batterie d'indicateurs harmonisés permettant d'apprécier la santé financière de la Commune. Les principaux ratios pour l'exercice 2025 sont les suivants :

- **Degré de couverture des charges : 109,6 %** (>100 % = pas d'excédent de charges, situation saine).
- **Taux d'autofinancement : 12,6 %** (>10 % = bon, démontre que les revenus encaissés permettent de financer une partie des investissements).
- **Part des charges d'intérêts : 1,2 %** (<2 % = bonne ; le refinancement compétitif des emprunts explique ce ratio favorable).
- **Degré d'autofinancement : 20 %** (faible, conséquence directe du chantier du collège ; situation temporaire qui devrait revenir à la normale dès 2027).
- **Dettes brutes par rapport aux revenus : 180 %** (zone à surveiller, en hausse depuis 2024 ; cf. section précédente sur l'évolution de la dette).

L'ensemble de ces indicateurs dresse le portrait d'une Commune financièrement saine, dont l'exploitation courante reste largement excédentaire et dont les charges d'intérêts demeurent maîtrisées, malgré une augmentation passagère du ratio d'endettement liée au chantier scolaire.

4.1.7 Calcul du point d'impôt communal

Le point d'impôt communal est l'indicateur officiel de la force fiscale de la Commune. Il se calcule sur la base d'un taux d'impôt maintenu à 62,5 %.

Taux d'imposition	62.5
Taux d'impôt foncier	150
Impôt	Montant (CHF)
Impôts sur le revenu PP	7'459'796
Impôts sur la fortune PP	1'712'336
Impôts sur les bénéfices PM	38'139
Part du canton - RFFA	4'534,07
Impôts sur le capital PM	10'562
Impôts à la source PP	111'061
Impôts sur la dépense PP	178'674
Impôts compl. immeubles	25'680
Impôt foncier	891'328
Impôt foncier normalisé (selon taux foncier)	594'219
Impôts récupérés	16'982
Pertes sur créances	-50'574
Imputation forfaitaires	-18301
Total d'impôts	10'083'509
Valeur du point d'impôt (Total/Taux d'imposition)	161'336

Conclusion

L'exercice 2025 confirme la solidité financière de Begnins. La progression de la valeur du point d'impôt (de CHF 151'723.- à CHF 161'336.-) témoigne de l'attractivité de notre Commune. En décidant d'allouer un million de francs au préfinancement de la future école, la Municipalité assure une transition sereine vers ses grands investissements futurs tout en maintenant un excédent de revenus substantiel de plus de CHF 600'000.-.

Nous remercions Monsieur Gérald Chollet et Madame Natacha Riccio pour leur précieuse collaboration dans la gestion rigoureuse de nos finances et la clôture des comptes 2025, qui ont passé l'examen des auditeurs sans problème.

4.2 TECHNOLOGIE & COMMUNICATION

4.2.1 Système informatique de la Commune

Après une phase de mise en place en 2024, l'année 2025 a marqué la première année comptable complète réalisée sur le nouveau logiciel de gestion intégré BDI, développé par la société Ofisa. Ce système constitue la colonne vertébrale de l'Administration communale, couvrant un large périmètre fonctionnel : la comptabilité générale, la gestion des paiements et le suivi des factures, la gestion des taxes, le Contrôle des habitants, les procès-verbaux des séances de la Municipalité, ainsi que l'inventaire des bâtiments communaux.

Il s'appuie par ailleurs sur le logiciel Abacus pour la gestion des salaires, assurant ainsi une couverture complète des besoins administratifs et financiers de l'Administration. Son déploiement s'inscrit dans le cadre du passage au nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, désormais en vigueur pour l'ensemble des Communes vaudoises et qui introduit une approche plus rigoureuse et transparente de la gestion des finances publiques.

Cette première année d'exploitation complète a nécessité de nombreux ajustements de paramétrage pour assurer le bon fonctionnement du système, le mettre en adéquation avec les spécificités de la Commune et répondre pleinement aux exigences du nouveau modèle comptable. Ce travail, parfois fastidieux mais indispensable, a mobilisé de manière significative l'équipe de la Bourse tout au long de l'année. Il a été mené avec rigueur, patience et engagement sous la conduite du Boursier communal, Gérald Chollet, dont l'investissement a été déterminant pour mener ce chantier à bien. Grâce à ces efforts collectifs, la Commune disposant désormais d'un système stable, performant et pleinement opérationnel, sur lequel elle pourra s'appuyer durablement, abordera 2026 avec sérénité.

Cours d'informatique pour les employés

Dans le but d'améliorer la maîtrise des outils bureautiques et la productivité des collaborateurs, des cours sur Outlook, Word et Excel ont été organisés à l'intention des employés communaux (Administration, concierges et voirie), ainsi que des Municipaux.

Ces formations ont été dispensées par GYC Consulting (M. Guichoud). Si l'initiative a été globalement bien accueillie, il est apparu que certains modules étaient plus adaptés à des profils ou des besoins spécifiques que d'autres, ce qui a conduit à des niveaux de satisfaction variables selon les participants. Cette expérience permettra d'affiner le contenu et le ciblage des prochaines formations.

4.2.2 Cybersécurité

Par ailleurs, un cours de sensibilisation à la cybersécurité est planifié pour janvier 2026. Pour certains collaborateurs, il s'agira d'une remise à niveau, un cours similaire ayant déjà été dispensé il y a trois ans; pour d'autres, ce sera une première approche d'un sujet devenu incontournable.

4.2.3 Gestion des vacances et heures

En 2025, la Commune de Begnins a franchi un pas important dans la modernisation de sa gestion administrative en adoptant la solution « Tipee » pour le suivi des vacances et des heures du personnel communal. Tipee est une application suisse de référence en matière de gestion du temps et de portail RH, développée et hébergée à Lausanne, et largement utilisée par de nombreuses Communes romandes.

La Secrétaire municipale, Nathalie Angéloz, a collaboré à ce projet et a assuré sa mise en place jusqu'à son déploiement opérationnel. Grâce à cette solution cloud, aucune installation locale n'est nécessaire, ce qui simplifie considérablement la maintenance et garantit la sécurité des données, celles-ci étant hébergées en Suisse.

Le système permet désormais de planifier et suivre les congés, de comptabiliser les heures supplémentaires et d'assurer une gestion conforme aux exigences légales en vigueur. Pour les collaborateurs, cela représente un gain de clarté et de transparence dans le suivi de leur temps de travail.

La Commune a rejoint ainsi un réseau de plusieurs dizaines d'administrations publiques romandes, qui font confiance à Tipee au quotidien.

4.2.4 Site web de la Commune

Le site internet de Begnins, qui a été lancé sous sa nouvelle mouture il y a un peu plus d'un an, est devenu l'outil indispensable de la Municipalité et de l'Administration pour échanger avec ses habitants. Grâce à une navigation intuitive et un système de recherche performant, on accède en quelques clics à une multitude d'informations : services communaux, règlements, mises à l'enquête ou encore les derniers préavis votés lors des séances du Conseil communal. Des actualités sont régulièrement publiées par notre Secrétaire municipale et il est possible de s'abonner pour les recevoir par courriel, ou par un service d'alertes via SMS.

Dans le cadre du Plan Energie Climat des Communes (PECC), une nouvelle rubrique « Energie et Environnement » a été ajoutée au site. Elle présente en détail l'avancement du PECC ainsi que les treize actions choisies de ce programme.

Cette rubrique contient également un espace dédié à la Commission chargée du climat et de l'environnement, où figureront ses travaux et son rôle. Une autre page met en valeur Group-IT, une initiative facilitant les projets collectifs de rénovation énergétique et soutenant les propriétaires dans leurs démarches.

On y trouvera aussi une description du Kit Manif, système de vaisselle réutilisable et consignée qui sera mis à disposition pour les événements organisés par les sociétés locales à Begnins. La rubrique comprendra également une section consacrée à la biodiversité, avec une charte de bonnes pratiques et des conseils tels que la création de prairies fleuries, le remplacement d'espèces exotiques par des variétés indigènes ou encore des astuces pour favoriser la faune locale.

Cette année, les albums photos de la Commune, qui relatent des événements publics de notre village, ont fait l'objet d'une migration importante : après quinze ans de stockage sur Google Photos, l'ensemble de la collection a été rapatrié sur le site internet communal. Ce sont ainsi plus de cent albums, regroupant des milliers de photos, qui sont désormais accessibles directement depuis le site de la Commune, soit au fil des numéros du Begnews auxquels ils sont rattachés, soit par année de publication dans la rubrique dédiée « Photos et vidéos ». Ce travail de migration garantit une meilleure pérennité des archives photographiques de la Commune et en facilite l'accès pour tous les habitants.

Par ailleurs, quatre nouvelles capsules vidéo consacrées au suivi du chantier de construction de la nouvelle école ont été publiées au cours de l'année :

- Visite des écoliers (début 2025)
- Mise sous toit (mai 2025)
- Fenêtres et parking (août 2025)
- Façades et toit (décembre 2025)

Ces courtes productions de quelques minutes sont disponibles en deux formats : paysage pour un visionnement sur écran, et portrait pour une expérience optimisée sur téléphone mobile.

4.2.5 Panneau d'affichage numérique

Le panneau d'affichage numérique et lumineux installé au bord de la route, à la sortie du village, s'est une fois de plus révélé un outil de communication précieux pour la vie locale. En 2025, plus de trente annonces y ont été publiées, qu'il s'agisse d'événements organisés par les sociétés locales ou d'informations émanant directement de l'administration communale. Cet outil, visible et accessible à tous les habitants, contribue à renforcer le lien entre la Commune, ses associations et ses citoyens, en donnant une visibilité immédiate aux manifestations et aux communications officielles. À titre d'illustration, voici quelques exemples d'affichages réalisés au cours de l'année :



4.2.6 Begnews

L'équipe du Begnews en 2025 est composée ainsi : Géraldine Chytil (rédactrice en chef), Fredy Schoch, Léa Locatelli et François Pintado. Cette année, ils ont réalisé quatre numéros qui comportaient chacun entre 8 et 12 pages.

Le premier numéro de l'année (N°67) a mis à l'honneur l'UHC Begnins, sacré « Club vaudois de l'année » pour son engagement auprès des jeunes, et a consacré un beau portrait au doyen du village, Christian Stettler, centenaire. Sur le plan communal, les travaux de la Grand-Rue et du chauffage à distance ont repris, le chantier de la nouvelle école a avancé, et le Plan d'affectation communal (PACom) a été mis à l'enquête publique.

Le numéro 68 a été marqué par des transitions commerciales : Philippe Grange, boucher emblématique, a passé les clés de sa boucherie aux frères Jemmely, tandis que le restaurant Le Milieu changeait de mains pour devenir Le Fromatzet. La Commune a également lancé son tout nouveau site internet.

Le numéro d'été (N°69) a inclus le suivi du PACom, toujours en cours avec plusieurs oppositions à traiter, et par des sujets de vie locale : la rénovation du terrain de football, la montée de la première de l'Unihockey en 2e ligue, l'arrivée d'une travailleuse sociale pour les jeunes de 12 à 25 ans, et un bilan de deux ans de Plan Énergie et Climat communal (PECC).

Le dernier numéro de l'année (N°70) a mis en lumière l'initiative écologique Bottle Back pour la réutilisation des bouteilles de vin, a abordé la délicate question du suicide des jeunes, et a invité les Begnois à s'engager dans la vie démocratique locale en vue des élections communales de 2026. La vie culturelle et associative - gym, exposition de l'ADIB, studio de Pilates - a également été bien représentée.



Les couvertures des Begnews publiés en 2025

4.3 FORÊTS

Météo 2025

2025 a été une nouvelle année météorologique « extrême ». C'est la 4^e année la plus chaude depuis 1864. La période estivale a été particulièrement défavorable aux forêts avec des températures et un ensoleillement très au-dessus de la moyenne, tandis que les précipitations se sont faites rares. Ce stress hydrique estival a significativement affaibli les peuplements résineux, les rendant vulnérables aux attaques parasitaires.

4.3.1 Résumé de la gestion 2025

Préservées lors des années précédentes, les forêts communales ont subi, pour la première fois, des attaques importantes de bostryches. Ces insectes ravageurs ont contraint à des coupes forcées représentant 52 % du volume récolté cette année. Les trouées ainsi créées ont été regarnies par de nouvelles plantations d'essences diversifiées et mieux adaptées au climat futur.

Le programme des soins aux jeunes peuplements s'est poursuivi normalement, et une remise en état soignée des chemins forestiers, notamment le long du Pré de Vaux, a également été effectuée. Après plusieurs années de discussion, l'entretien du marais de pente et de l'étang des Saugeons a enfin débuté ; ces travaux se termineront début 2026 et permettront alors de percevoir les subventions prévues.

Enfin, le plan de gestion des forêts communales a été révisé en 2025. Pour accompagner au mieux la forêt face aux changements climatiques, les travaux devront sensiblement être augmentés dans les prochaines années.

Bail forestier : 8^{ème} année

Au terme de cette huitième année, tous les indicateurs du bail restent dépassés :

- Coupe de bois : 2'776 sylves exploitées sur 2'400 prévues (116 %)
- Soins aux jeunes peuplements : 22.6 ha traités (141 % de l'objectif)
- Plantations : 1'377 arbres plantés depuis 2018 pour un objectif de 800 (172 %)
- Entretien de la desserte : CHF 30'000.- engagés pour un objectif de CHF 20'000.-

4.3.2 Travaux réalisés en 2025

Récolte de bois

Les épicéas infestés par les bostryches en début d'année au Pré-de-Vaux et dans la Combe ont dû être exploités pour limiter les risques de propagation. Ces coupes forcées (châblis) ont représenté 52 % du volume récolté. Dans le cadre de la gestion normale, une intervention supplémentaire visant à initier la régénération d'un secteur a été réalisée dans le haut de la Combe, à proximité de La Grange.

Au total, 65 m³ de bois de sciage résineux ont été vendus à la scierie Despond à Bulle, et 197 m³ ont été valorisés en énergie (copeaux ou bûches) par l'AGFORS.

Plantations et soins aux jeunes forêts

Les trouées créées par les coupes bostrychées ont été reboisées par la plantation de 230 arbres de différentes essences : chêne, érable, tilleul, cerisier, chêne rouge et noyer. Les travaux d'entretien des jeunes forêts et des plantations existantes se sont poursuivis normalement sur deux surfaces de la Combe de Begnins.

Entretien des biotopes des Saugeons

Le débroussaillage des berges de l'étang des Saugeons et du marais de pente en amont de la cabane forestière a été entamé. Ces travaux visent à maintenir ces milieux ouverts et à empêcher leur reboisement naturel. Ils se termineront début 2026, à l'issue de quoi des subventions sont attendues pour couvrir les frais engagés.

Entretien de la desserte

Suite aux exploitations des zones bostrychées au Pré de Vaux, une remise en état du chemin forestier a été nécessaire. Le passage de l'épareuse et le dégagement des renvois d'eau ont été effectués comme à l'accoutumée.

Autres travaux

Une passerelle du sentier des Toblerones a été réfectionnée pour un montant de CHF 3'586.60.



Réfection d'une passerelle du sentier des Toblerones

Par ailleurs, les élèves de l'établissement scolaire de l'Esplanade ont entrepris l'aménagement d'un canapé forestier au-dessus de la cabane forestière, leur offrant une approche concrète avec la nature.



Le canapé forestier au-dessus de la cabane forestière, à destination des élèves de l'Esplanade

Résultats financiers

Pour la première fois en huit ans, le résultat financier est négatif, avec un déficit de l'exercice de CHF 8'081.34.

Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Des coûts d'exploitation supérieurs en raison des châblis
- Des frais d'entretien des biotopes des Saugeons (CHF 8'510.-), subventionnés seulement en 2026
- La réfection de la passerelle du sentier des Toblerones (CHF 3'587.-)
- Des frais d'entretien des chemins plus élevés (remise en état chemin du Pré de Vaux)

Conformément au mécanisme prévu par le bail, le déficit a été prélevé sur le fonds de régulation qui s'élève à CHF 120'187.- au 31.12.2025. Malgré cet exercice déficitaire, le bénéfice cumulé depuis le début du bail en 2018 reste positif à CHF 102'483.80.

Perspectives 2026

Les perspectives restent préoccupantes. Le dépérissement des forêts s'est accéléré en 2025 ; la question est de savoir si nous avons passé le sommet de l'épidémie de bostryches, la météo restant un facteur clé.

Sur le plan économique, le marché du bois reste incertain malgré des signes de reprise attendus. La révision du plan de gestion a défini de nouveaux objectifs ambitieux qui occasionneront un travail sensiblement accru dans les années à venir.

Conclusion

Pour la première fois, les forêts communales de Begnins ont subi des attaques de bostryches importantes. Si les indicateurs du bail restent globalement dépassés, les coûts d'exploitation supplémentaires ainsi que des travaux exceptionnels ont grevé le résultat financier. L'avenir reste incertain : les forêts et la nature en général souffrent des rapides changements climatiques, et le marché du bois subit lui aussi des mouvements globaux imprévisibles.

Nous remercions chaleureusement notre Garde forestier, M. Denis Pidoux, et l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS) qui s'occupent de nos forêts avec compétence et dévouement.

5 SERVICE DES EAUX ET EPURATION, ECLAIRAGE PUBLIC, AFFAIRES SOCIALES, SOCIETES LOCALES, CARAVANE DENTAIRE, DECHETTERIE

Municipal responsable : M. Philippe Thévenot

5.1 EAUX

La rénovation de la station de pompage des Baules, qui a été acceptée en 2024 a pris du retard au niveau des autorisations et les travaux auront finalement lieu durant l'hiver 2026-2027.

Avec les travaux d'extension du BeCad à la Grand' Rue, nous avons pu contrôler, mettre à niveau ou à neuf les canalisations en lien avec notre réseau d'eau.



Begnins a la chance d'avoir de l'eau en suffisance, mais il reste intéressant de voir l'évolution de notre consommation, ce qui permet de toujours être pro actif en cas de problèmes ou de phénomènes naturels.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de la consommation annuelle d'eau par les habitants de Begnins.

Année	2025	2024	2023
Consommation en M3	213'800	174'890	201'263
Diff. Par rapport à l'année précédente	+22.25%	-13.10 %	+14.1 %

Note : L'augmentation de la consommation d'eau en 2025 est principalement due au fait que nous avons fini le remplacement des compteurs d'eau par la nouvelle technologie de relevé à distance. De cette manière, nous avons pu corriger les erreurs du passé et mettre à jour la facturation par rapport aux acomptes facturés en 2024.

Nous pouvons dès lors voir que nous sommes proche de la consommation de 2023 et probablement légèrement en-dessous, si nous considérons que les demandes d'acomptes 2024 étaient probablement trop faibles.

Pour garantir que nous ayons toujours une eau de qualité, livrée au domicile des habitants de Begnins sans interruption, nous continuons les travaux de maintenance.

En 2025, nous avons notamment entrepris :

1. L'inspection des conduites sur la zone du centre du village. A noter que nous procédons à l'inspection annuelle d'une zone, la Commune comptant un total de 6 zones.



2. La continuation du remplacement des BH (Borne Hydrante) en fonction des besoins et des opportunités.
3. Les travaux de curage et d'entretien des zones contrôlées. Ceux-ci sont effectués en suivant les recommandations de notre bureau d'ingénieurs conseil, Bovard & Fritsché SA.

5.2 DECHETTERIE

En 2025, notre population a faiblement augmenté (+ 6 habitants) et la quantité de déchets incinérables suit cette tendance.

Cependant, nous constatons une diminution de la quantité globale des déchets. Ceci est très encourageant, car cela signifie que les habitants de Begnins sont de plus en plus conscients, en adoptant une meilleure stratégie de tri des déchets et en limitant la quantité de ces derniers.

Nous constatons aussi que Begnins est bon élève par rapport au Canton et aux Communes voisines.

Le bémol de l'année 2025 se situe sur les encombrants. Nous avons rencontré de nombreux problèmes lors des 4 tournées de ramassage. En effet, certains de nos habitants pensent que le ramassage des encombrants remplace un voyage à la déchetterie, ce qui n'est pas le cas. Ce manque de respect sur les encombrants a mis en danger la continuation du service sur 2026. A noter que si nous continuons ce service, celui-ci est toujours en sursis.

Nous appelons donc, tous les habitants de Begnins à suivre les instructions sur les déchets encombrants, à savoir, mettre dans les sacs taxés les petits objets et rapporter en magasin les appareils électroniques.

Il est à noter que le taux de collecte séparée de Begnins est, en 2025, le même que celui de la moyenne cantonale.

2024	2025	Δ (%)
2'041	2'047	0.3%

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2024	2025	Δ (%)	2024	2025	Δ (%)
Incinérables	246.52	249.40	+1.17%	120.7	121.84	+0.94%
Collectes séparées	423.73	409.71	-3.30%	210.1	200.15	-4.74%
Inertes	0.0	0.0	n/a	0.0	0.0	n/a
Total	670.25	659.11	-1.66%	330.8	321.99	-2.66%
Taux de collecte séparée	58.3%	55.2%	-5.32%			

Définitions

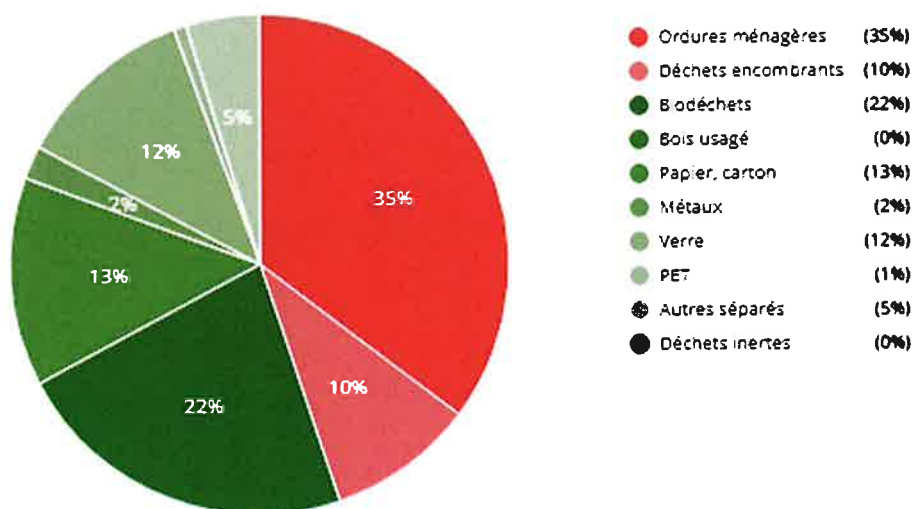
Déchets incinérables : comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD)

Collectes séparées : incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation

Inertes : se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.

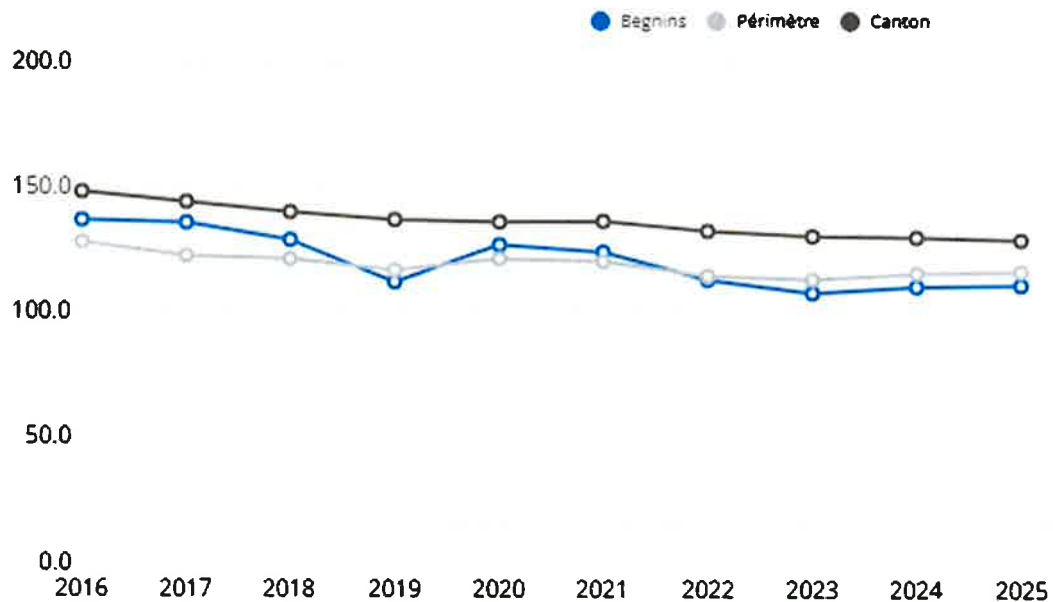
La répartition des déchets est représentée dans le graphique ci-dessous.

2025 : Répartition déchets en [%]



Taux de collecte séparée : 55,2 %

▼ Ordures ménagères : Evolution 2016 - 2025 [kg/hab]



5.3 SOCIÉTÉS LOCALES

2025 a été dans la continuité de 2024 ce qui a renforcé les liens et les activités de nos sociétés locales. Le travail de renfort du soutien aux sociétés locales a continué afin de préparer les bases des conventions individuelles sur le soutien de la Commune. Les conventions seront signées en 2026.

Nous avons également saisi l'opportunité de faire venir la Comédie de la gare de Genève à Begnins pour la saison 2025/2026. Au programme : 8 pièces drôles et divertissantes jouées par des acteurs professionnels.

Lors des représentations, la buvette est tenue par les sociétés locales.

C'est un complément aux magnifiques spectacles donnés par nos 2 troupes amateurs locales qui permet d'étendre la saison culturelle de Begnins, sur l'année.

5.4 AFFAIRES SOCIALES

Begnins a eu le privilège de fêter, en 2025, pas moins de 18 nonagénaires et deux centenaires, dont la majorité vivant chez eux.

Eh oui ! A Begnins on est bien !

6 CONCLUSION

Dire que 2025 fut une année de continuation semble tout à fait approprié.

Le chantier de la nouvelle école, commencé début 2024, suit son cours et sera prêt pour la rentrée scolaire 2026-27 avec le transfert des classes de 1P à 4P de la maison jaune dans ce nouveau bâtiment. La cantine des petits et l'UAPE déménageront également dans leurs nouveaux murs. Les architectes et la direction du chantier suivent ce projet d'une main de maître. A relever également que les coûts sont maîtrisés et le budget annoncé tenu. Nous pouvons nous enorgueillir de cette excellente nouvelle lorsque l'on se compare avec d'autres projets de constructions scolaires dans le canton.

Continuation également pour le déploiement du BeCad de la Grand'Rue à la Rue du Martheray avec, il est bon de le relever, moins de perturbations que pour la phase initiale.

Continuation toujours avec l'avancement du PACOM et certains ses ajustements. Projet de longue haleine qui, nous l'espérons, devrait voir sa conclusion cette année.

Le nouveau modèle comptable harmonisé est parfaitement maîtrisé par notre boursier, M. G. Chollet et son assistante, Mme N. Riccio. A relever que notre situation financière nous permet d'envisager l'avenir de manière sereine malgré de gros investissements.

Nous chaleureux remerciements à nos deux financiers pour leur investissement mais également à nos collaboratrices de l'Administration Mme N. Angéloz pour la qualité de son travail au greffe et à Mme Ch. Locatelli pour son investissement dans son rôle de Préposée au Contrôle des habitants. Elles sont les premiers agréables et efficaces contacts des personnes qui sollicitent nos services.

Mme S. Baiunco, engagée en mars 2024, a souhaité nous quitter fin septembre. Il a donc fallu repourvoir son poste par l'engagement de Mme L. Werlen qui a rejoint les rangs en novembre 2025 afin de seconder le travail important du greffe.

Le travail de la voirie est à relever et donne entière satisfaction, tant à la Municipalité qu'aux habitants de notre village qui saluent l'investissement et la disponibilité de MM. P. Hauser, Bastien Rosé, Domingos Nunes et Sébastien Gillioz.

Quant à nos concierges, que dire si ce n'est qu'ils sont toujours fidèles au poste et assument avec une efficacité reconnue leurs nombreuses tâches. J'adresse également les remerciements de l'école à MM. Y. Mathey et B. Laffely.

La Municipalité remercie l'accueil fait à nos projets par le Conseil communal qui nous honore en les accepter, nous permettant ainsi d'assurer des prestations de qualité aux Begnois.

Mes chaleureux remerciements à tous les acteurs qui nous permettent de se sentir bien à Begnins faisant de notre commune un endroit où il fait bon vivre. Remerciements donc à mes collègues du collège municipal mais surtout à nos collaborateurs de l'administration, de la voirie et bien entendu nos précieux concierges. Sans toutes ces bonnes volontés au service de notre population, nous, Municipaux, ne serions rien.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 02 juin 2026, pour être soumis au Conseil communal de Begnins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La Syndique La Secrétaire
Anne Stiefel Nathalie Angéloz

